



**Lycée Français Prins Henrik – Copenhague**  
**Compte rendu du conseil d'administration**  
**du 07 février 2018**

*Étaient présents :*

**Conseil d'Administration**

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Damien Roy (Vice-Président) (DR)
- Anne-Claire Mulot (Trésorière) (ACM)
- Nicolas Rouzioux (NR)
- Édith Sveboelle (ES)
- Marie-Emmanuelle Moquet (MEM)

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France

- Thomas Wagner (Conseiller culturel) (TW)
- Herminia Daeden (Attachée de coopération pour le français) (HD)

**Direction :**

Michel Chesne (Proviseur)

Cédric Hartvick (Directeur de l'École Primaire)

**Représentants du personnel**

Martin AAS

Jéhan De Breda

*Étaient excusés :*

**Conseil d'Administration**

Au titre des représentants des parents d'élèves

- Jean-Thomas Meyer (Président) (JTM)
- Nathalie Btsh-Smith (NBS)

**Direction :**

- Nicolas Hernandez De la Mano (DAF)
- Mette Huld Jakobsen (Directrice des Etudes danoises)
- Chérif Abdelmoumene (Directeur Garderie)

## **1. Validation du PV du précédent CA du 10 janvier 2018**

Compte-tenu de l'absence de deux membres du CA, il a été décidé de faire une validation électronique du document afin qu'il soit diffusé rapidement.

## **2. Modification de l'ordre du jour**

Deux points de l'ordre du jour n'ont pas été abordés du fait de l'absence du président de CA et du DAF de l'école. Ces points seront traités lors du CA du 7 mars 2018 qui est dans 4 semaines (dont 2 semaines de vacances scolaires).

Il s'agit des points suivants:

### *(1) Déontologie au sein du CA.*

Pour préparer efficacement ce point lors du CA du 7 mars 2018, chaque membre du CA relira au préalable le règlement intérieur du CA.

### *(2) Points financiers*

## **3. Point sur les travaux de la cour et AGE : Réunion d'information aux parents**

4. La date du 5 mars 2018 a été retenue pour la présentation des travaux de la cour en AGE ou Réunion d'information aux parents. Des représentants de la direction, du CA mais également l'avocate et l'architecte en charge du projet seront là. Il est suggéré qu'un représentant de la SCI soit là également.

Un courrier détaillant les travaux ainsi que leur historique a été préparé. Il a été transmis pour approbation aux membres du CA. Ceux-ci doivent commenter ce courrier pour le 08/02/2018 afin qu'il puisse être transmis aux parents le 09/02/2018 au plus tard.

En ce qui concerne la réalisation des travaux, les éléments manquants à la réalisation de la cour d'école sont :

- l'ensemble des traçages sur les sols
- les ombrelles/parasols
- la réparation / drainage du revêtement de l'espace de la cour des parents
- le revêtement pour le terrain de football.

La modification du revêtement du terrain de football devrait être finalisée durant les vacances de février ainsi que le drainage de l'espace de la cour des parents.

Les ombrelles et parasols sont prévus au mois de mars et les traçages au sol quand les températures le permettront.

## **5. Point sur le foyer des collégiens**

Une réunion concernant le foyer a eu lieu le 06/02/2018 (Cf. compte-rendu de la commission). Les plans plus détaillés de la structure du projet ont été présentés lors de cette commission. Une demande de permis de construire va partir à la fin de la semaine 6 à la mairie de Frederiksberg. Le délai d'approbation est estimé à 3-4 semaines. Nous attendons les devis de 2 constructeurs qui peuvent réaliser les premiers travaux pendant les vacances de Pâques.

En parallèle, la Vie Scolaire et l'architecte vont présenter à la commission foyer une proposition d'aménagement intérieur. La prochaine commission foyer est prévue début mars.

A partir des devis, le budget pour la construction du foyer sera finalisé et présenté au CA du 7 mars pour validation.

## **5. Point sur le projet immobilier**

Lors de l'AGE, le lancement du déménagement sous les conditions suspensives présentées a été approuvé par 184 voix (57 voix contre et un vote blanc).

Il a été demandé au CA lors de cette AGE, de définir un comité de pilotage et des commissions consultatives.

Afin de définir au mieux les commissions nécessaires cette année, un planning des opérations sera d'abord réalisé. En relation avec la SCI, un planning de grandes étapes sera préparé pour le prochain CA.

## **6. Point sur les inscriptions**

Le nombre d'inscriptions est de +15 par rapport à l'année dernière à la même date. De plus, l'école a été contactée par Total pour le placement éventuel de 40 élèves supplémentaires l'année prochaine.

Si les inscriptions continuent avec la même progression et que Total confirme l'ensemble des élèves, l'école sera alors sur une croissance exceptionnelle de 9 à 10%. La création d'une classe supplémentaire sera alors nécessaire ainsi que le recrutement d'un professeur des écoles supplémentaire.

Ces décisions devant se faire avant fin mars, le CA demande à la Direction d'affiner avec Total le nombre d'élèves et leur répartition dans les différents niveaux et de préparer un premier scénario de classes en fonction des inscriptions à fin février, pour le prochain CA.

## **7. Bourse pour les élèves non-français**

Lors de l'AG, un budget pour aider les familles les moins aisées non-françaises à payer les frais de scolarité a été voté. Ce système est équivalent au système de bourses géré actuellement par le Consulat de France pour les français. Il sera mis en place pour la rentrée prochaine. Le CA et la Direction travaillent ensemble à la finalisation du système et à sa communication. L'objectif est de

diffuser ces documents avec les réinscriptions afin que les parents puissent préparer au mieux la réinscription de leurs enfants.

## **8. Commission Gouvernance**

La commission sur la gouvernance a réalisé une étude sur les modes de gouvernances des autres écoles privées de Copenhague. Leur conclusion est que toutes ces écoles ont des conseils d'administration tripartites composés d'un collège de parents, d'un collège issu de la direction et du personnel de l'école et d'un collège institutionnel (Mairie ou personnalités qualifiées dans le domaine des arts, de l'écologie etc..).

La commission sur la gouvernance souhaite que le CA fixe une stratégie et un calendrier pour réviser en conséquence les statuts du LFPH dans l'esprit des discussions lors de l'AG du 31 octobre 2017. Le CA de l'école va également s'entretenir à ce sujet avec celui de la SCI dans le contexte du projet pédagogique et du projet immobilier qui conduiront au futur déménagement

## **9. Agenda**

Date du prochain CA : 7 Mars 2018 à 17h30

Date de l'AGE : Réunion d'information aux parents : 05 mars 2018

## **10. Note du CA**

Rien à signaler